

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 958 promulguant le décret n° 51-1151 du 3 octobre 1951 portant attribution d'une indemnité spéciale à certains fonctionnaires du cadre général des Transmissions de la France d'Outre-Mer.

n° 958

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 octobre 1951

Numéro JO  
n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro  
1 novembre 1951

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 13 juin 1884

**Vu** le décret n°51-1151 du 3 octobre 1951 portant attribution d'une indemnité spéciale à certains fonctionnaires du cadre général des Transmissions de la France d'Outre-Mer,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est. promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 51-1151 du 3 octobre 1951 portant attribution d'une indemnité spéciale à certains fonctionnaires du cadre général des Transmissions de la France d'Outre-Mer.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**